

PRESSES
UNIVERSITAIRES
DE FRANCE

Michel Authier
Remi Hess

L'Analyse institutionnelle

1785389

30

DL 0101294-18041

L'analyse institutionnelle

L'analyse
institutionnelle

MICHEL AUYOUB

Professeur de Sociologie

YVES KATZ

Professeur de Sociologie

Université de Bordeaux I, Bordeaux, France

16°R
37955

DL-04071994-18841

COLLECTION DIRIGÉE PAR GASTON MIALARET

NC

L'ÉDUCATEUR

L'analyse institutionnelle

MICHEL AUTHIER

professeur de mathématiques

REMI HESS

*agrégé de philosophie
docteur ès lettres*

professeur d'Université à Reims (IUFM)



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

OUVRAGES DE MICHEL AUTHIER

Éléments d'histoire des sciences (sous la direction de Michel Serres), chapitres sur Archimède et sur l'optique, Paris, Bordas, 1989.

Les arbres de connaissance (en collaboration avec Pierre Lévy), Paris, La Découverte, 1992.

Théâtre :

L'Eve future.

Marat-Corday.

Le Remède Dieu.

OUVRAGES DE REMI HESS

Analyse institutionnelle :

La socianalyse, Paris, Editions universitaires, 1975.

Analisis institucional y socianalisis (en collaboration), Mexico, Ed. Nueva Imagen, 1977.

El Analisis institucional (en collaboration avec M. Authier, M. Lobrot, R. Lourau et al.), Madrid, Campio Abierto, 1977.

Institutionelle Analyse, Theorie und Praxis (édition avec G. Weigand et G. Prein), Frankfurt, Athenäum Verlag, 1988.

Perspectives de l'analyse institutionnelle (édition avec A. Savoye), Paris, Méridiens Klincksieck, coll. « Analyse institutionnelle », 1988.

L'analyse institutionnelle (en collaboration avec A. Savoye), Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? », n° 1968, 2^e éd., 1993.

Education :

La pédagogie institutionnelle, aujourd'hui, Paris, Editions universitaires, 1975. Trad. espagnole : Madrid, Narcea, 1976.

Le temps des médiateurs, Paris, Anthropos, 1981.

L'université en transe (en collaboration avec P. Boumard et G. Lapassade), Paris, Syros, 1987.

Le lycée au jour le jour, ethnographie d'un établissement d'éducation, Paris, Méridiens-Klincksieck, coll. « Analyse institutionnelle », 1989.

La relation pédagogique (en collaboration avec G. Weigand), Paris, Armand Colin, 1993.

Philosophie et sociologie :

Les maoïstes français, une dérive institutionnelle, Paris, Anthropos, 1974.

Centre et périphérie, Toulouse, Privat, 1978.

La sociologie d'intervention, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Le Sociologue », 1981. Trad. portugaise : Porto, Res, 1983.

Henri Lefebvre et l'aventure du siècle, Paris, Anne-Marie Métailié, 1988.

La valse, la révolution du couple en Europe, Paris, Métailié, 2^e éd., 1989.

Les vingt-cinq livres qui ont fait la philosophie, Bruxelles, Marabout, Trad. italienne : Turin, Einaudi, 1993.

ISBN 2 13 045916 1

Dépôt légal — 1^{re} édition, sous le titre

L'analyse institutionnelle : 1981

1^{re} édition « L'Éducateur » : 1994, février

© Presses Universitaires de France, 1981

« Que sais-je ? »

108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris



SOMMAIRE

| | |
|---|---|
| PRÉFACE DE LA SECONDE ÉDITION | 1 |
| INTRODUCTION | 3 |

PREMIÈRE PARTIE

L'INSTITUTION

AVANT L'ANALYSE INSTITUTIONNELLE

| | |
|---|----|
| CHAPITRE PREMIER. — <i>L'institution et l'Etat dans la philosophie</i> | 13 |
| CHAPITRE II. — <i>L'analyse institutionnelle au carrefour des sciences humaines</i> | 25 |

DEUXIÈME PARTIE

LES CONCEPTS

DE L'ANALYSE INSTITUTIONNELLE

| | |
|---|----|
| CHAPITRE PREMIER. — <i>L'instituant et l'institué</i> | 38 |
| CHAPITRE II. — <i>Centre et périphérie</i> | 50 |
| CHAPITRE III. — <i>Individu et institution</i> | 60 |

TROISIÈME PARTIE

L'INTERVENTION INSTITUTIONNELLE

| | |
|--|----|
| CHAPITRE PREMIER. — <i>Les problèmes de l'intervention</i> | 71 |
| CHAPITRE II. — <i>Les champs et les formes d'intervention</i> | 83 |
| CHAPITRE III. — <i>Vers une théorie sociologique de l'intervention institutionnelle : la socianalyse</i> | 94 |

QUATRIÈME PARTIE

L'ÉTAT EST-IL UNE INSTITUTION ?

| | |
|--|-----|
| CHAPITRE PREMIER. — <i>Mouvement social et institutionnalisation</i> | 105 |
| CHAPITRE II. — <i>Institutionnalisation et Etat</i> | 113 |
| CONCLUSION | 123 |
| BIBLIOGRAPHIE | 127 |



Préface

de la seconde édition

Le livre que l'on va lire est la réédition intégrale d'un livre paru dans la collection « Que sais-je ? » en 1981. Bien qu'épuisé depuis longtemps, nous ne souhaitons pas le rééditer dans cette collection : en effet, notre « objet » ayant énormément évolué depuis douze ans, il semblait opportun de donner aux lecteurs les nouveaux apports de ce courant de pensée... Mais, en même temps, cette première version du « Que sais-je ? » apparaissait comme une « philosophie de l'analyse institutionnelle » qui, par certains côtés, n'avait pas vieilli. Après réflexion (commune aux auteurs et à l'éditeur), nous avons fait le choix de dissocier la réédition du « Que sais-je ? » (entièrement réécrit par R. Hess et A. Savoye et qui ne comporte aucune page commune avec le présent texte) et cette première version qui, par bien des aspects, constitue, encore aujourd'hui, l'un des textes de base de l'analyse institutionnelle. Le lecteur attentif pourra, pour mesurer le chemin parcouru, comparer les deux ouvrages. Nous n'avons changé que la bibliographie qui actualise les productions de nombreux auteurs cités dans le corps du texte et introduit des contributions de jeunes auteurs.

Nous remercions le P^r Mialaret d'avoir accueilli dans sa collection ce texte qu'il connaît bien. Que ce texte paraisse dans une collection de pédagogie ne fera que souligner la ressource que constitue l'analyse institutionnelle dans la formation des jeunes citoyens et de leurs aînés et la place qu'elle tient depuis vingt ans dans la construction des sciences de l'éducation.

Michel Authier et Remi Hess
(Centre de recherches institutionnelles),
Paris, le 22 janvier 1993.

INTRODUCTION

I. — Le mythe

Eternel vaincu des guerres de sécession contre la bourgeoisie et le capital, dans le cadre des luttes anti-étatiques, l'institutionnaliste est comme le héros de western parcourant le grand Ouest américain à la fin du siècle dernier. Il a toujours eu dans sa vie un combat à l'issue malheureuse contre les forces, petites ou grandes, de l'Etat. Et sur cet échec s'est construit son engagement dans l'analyse institutionnelle (AI). Le goût amer des espoirs déçus et celui plus agréable de la certitude d'une vie plus intense échappant à l'acier froid des contraintes et des cadres semblent bien être le dénominateur commun de ceux qui pensent ou pratiquent l'AI (nous dirons les institutionnalistes). Ce personnage mythique est un rapide, parfois prédateur, plus souvent parasite symbiotique, quelquefois même victime ; il est bon à tout faire. S'immisçant dans les lieux les plus divers, il dégaine, par moments un peu nerveusement, son six coups analytique (histoire, sociologie, psychanalyse, philosophie, ethnologie, pédagogie) dans toutes les situations de conflits qu'il rencontre. Trouvant toujours dans les théories des autres spécialistes le moyen d'occuper le terrain, il cherche la possibilité de transformer les contradictions locales en mutations, de faire se

manifester les violences latentes, espérant par là même en résoudre l'existence. Son espace de déplacement est immense mais il est toujours, d'une certaine manière, sur le territoire des autres, dénonçant les propriétés abusives et ne craignant pas de prôner l'appropriation collective de toutes les aires de terrain. Pillant les réserves de savoir des autres disciplines, il ne craint pas d'être le parasite usant du travail des autres. Il fustige les fortunes trop vite faites et rêve de s'attaquer aux trains chargés d'or, transportant dans leurs wagons les contrats mirifiques que certains sociologues plus malins que lui et encore moins scrupuleux ont réussi à passer. C'est un desperado ! Ecartez-vous ! Le voici qui passe... Pourtant lui aussi est pris par le social.

II. — Les origines

Politique, Philosophie, Pédagogie, Psy sous toutes ses formes, et sans doute bien d'autres encore, elles furent nombreuses, fées ou sorcières, à se pencher sur le berceau de l'analyse institutionnelle naissante. Ecoles, hôpitaux, universités, centres de formation, associations en tout genre, fédérations de toutes tailles, jusqu'aux quartiers et à la ville, ils furent multiples les terrains, les espaces, les lieux, les situations où la théorie se forma, l'analyse se fit et se défit, l'intervention transforma, réanima ou liquida.

Issue de problématiques très diverses, secouée bien souvent par les mouvements sociaux et les évolutions des sciences de l'homme, l'AI présente un visage polymorphe, propose une pratique parfois contradictoire, envisage des terrains d'action et des lieux d'analyse rarement homogènes et traversés fréquemment par des flux qui mettent en

cause la stabilité et l'équilibre si chers au travail scientifique. En ce sens ce n'est pas une science, ce n'est pas une sociologie à la recherche des lois de la stabilité, de la reproduction ou de la conservation sociale. L'analyse institutionnelle est une pensée du mouvement qui fait l'institution. Dans le meilleur des cas elle devrait être la pensée de ce mouvement, tout au moins sa représentation. C'est la raison pour laquelle elle ne s'intéresse pas spécialement aux codes et aux lois régissant les institutions comme pourraient le faire un juriste ou un sociologue des organisations. Par contre les institutionnalistes font tout, c'est d'ailleurs ce qui les pousse à élaborer une technique, pour dévoiler dans les règles et la législation, les effets pervers qui créent les dysfonctionnements auxquels toute institution se heurte. Ainsi l'AI doit être comprise comme la pensée et le mode d'action de la contradiction dans les formes sociales.

III. — La réserve

Au carrefour de tant d'interrogations, il est un mot qui recouvre et caractérise assez bien le domaine, les conditions et l'état d'esprit du travail institutionnaliste : c'est celui de *réserve*.

Réserve, l'objet de l'AI l'est ; les institutions, de par la clôture qu'elles construisent autour d'un certain type de relations sociales et de groupes d'individus, pour les maintenir ensemble, ou pour qu'ils soient les gardiens de valeurs politiques, religieuses, sociales semblent bien être des réserves quant à la théorie. Quant à la pratique, dans la mesure où l'un des principes de l'AI est de dévoiler tout ce que l'institution tient caché à certains de ces membres pour être une structure de pouvoir,

les réserves doivent être découvertes, dévoilées, dénoncées, pillées et ouvertes à tous.

Réserve aussi au sens d'une bibliothèque, parce que le savoir historique et social caché sous le glacis de la modernité doit être connu pour que puissent être comprises la genèse d'une institution ainsi que les conditions et les circonstances d'émergence d'un mouvement. Poursuivant notre métaphore, cette réserve appropriée par le travail intellectuel devient en quelque sorte le stock de vivres, d'énergies, dans lequel il faudra puiser en situation d'intervention pour inventer des dispositifs d'interprétation ou d'analyse. Ce travail ne pourra se faire convenablement que grâce à une connaissance préalable de situations sensiblement analogues fournies par l'expérience antérieure et des lectures de tout type.

Réserve finalement, par l'état d'esprit qui conditionne sa pratique. En effet la position de celui qui est supposé savoir est aussi celle de celui qui tente une analyse institutionnelle, ou plus précisément de celui qui essaye par son attitude, ses dires et ses interventions de susciter les conditions d'une analyse par un collectif de sa propre institution. La pratique d'un tel intervenant n'est pas celle d'un chef de commando mais, la puissance d'une réserve tenant plus à son état supposé qu'à son état réel, la rétention de l'analyse par l'institutionnaliste est souvent la condition de l'émergence de l'analyse par le collectif lui-même.

IV. — Le dérangement

Si l'image de marque de l'institutionnaliste n'est pas toujours bonne, ce n'est pas toujours le fruit de la malveillance de certains sociologues qui se

ainsi toutes les institutions françaises déconstruire leur institué après le constat de contradictions apparues dans l'une d'entre elles : l'Université.) *Le mouvement à la recherche d'un équilibre établit un énoncé le stabilisant au plus près de son identité ; c'est, dans le champ de la représentation qu'il en donne, sa propre prophétie.*

IV. — L'institutionnalisation

Comme nous le montre l'étymologie, le mouvement se fait toujours contre l'état du moment. Ce qu'il faut souligner, c'est que le mouvement dans son effort pour se définir fait finalement le travail de l'Etat en produisant sa propre mise en état. Jouant interminablement la représentation qu'il s'est donnée de lui-même, le mouvement s'hyper-réalise. *Cette hyperréalisation est l'incarnation de la prophétie dans la chair des signifiants qui servent à la représenter.* Ainsi, *l'arrêt du mouvement ne se fait pas en négatif de la prophétie.* En effet, celle-ci n'existe jamais à l'origine du mouvement. Elle est produite comme définition du mouvement à la recherche de son identité. Cette recherche produit la fixation qui s'organise autour de cette prophétie et la dissimule. Cette recherche faite par le mouvement lui-même (selon un mime de plus en plus précis et codifié de sa propre existence), c'est *l'institutionnalisation.* Celle-ci devient alors expérimentation de nouveaux principes de limites inductives et projectives dans l'espace des relations.

Même quand les déterminations semblent complètement instituées, on ne peut pas dire que l'institutionnalisation s'arrête totalement. Et cela même si les effets nouveaux de l'institutionnalisation paraissent de moins en moins nets. Ainsi la recherche

de règles hiérarchiques et exclusions est permanente, mais il semble bien que l'institutionnalisation soit elle-même soumise au trop fameux principe des rendements décroissants (à moins que celui-ci soit effet de celle-là) et qu'un effort pourtant de plus en plus intense de celle-ci ait un effet sans cesse moindre. Au stade où le travail de l'institutionnalisation ne produit plus rien, il devient la source de la déconstruction des rapports qu'il a lui-même institués. A ce point d'achèvement, un mouvement nouveau peut apparaître, apparition nécessaire à la perpétuation du travail d'institutionnalisation.

L'Etat apparaît donc comme cette force qui trouve sa définition dans le travail de la « mise en état » des rapports sociaux, c'est-à-dire dans l'arrêt des mouvements qui les définissent. Etrange constat, *l'Etat et le mouvement sont ainsi l'un à l'autre condition d'existence* (1).

V. — L'Etat

Sans cesse présent dans une explosion manifeste et une théâtralité exemplaire, ou dans une décomposition graduée et une dissimulation de plus en plus poussée, le mouvement et l'Etat sont les deux négatifs du social considéré comme espace institutionnel dans lequel l'institué est positivité absolue. Ainsi pure négativité, l'Etat et le mouvement ne

(1) Au niveau infra-historique, mouvement et institutionnalisation sont les produits de deux cultures différentes. Le mouvement côté juif : passer quarante ans à traverser un désert (que les caravanes passent en un mois), et de surcroît conduit par le dieu omniscient, ne peut signifier qu'une chose : la pérennisation labyrinthique du mouvement est le moyen d'interioriser la loi dans les individus. L'institutionnalisation côté romain, Romulus stoppant Rémus dans son mouvement au-dessus du fossé, trouve ainsi le moyen d'inscrire rapidement la loi dans l'espace en y traçant des institutions. Juif : maîtrise de la loi, soumission à l'espace ; romain : maîtrise de l'espace, soumission à la loi.

peuvent pas prendre dans leur période manifeste une forme institutionnelle. A la limite, ils ne peuvent être formes que lors de leur dissimulation et leur assimilation dans l'institué lui-même.

Socialement parlant, *l'Etat n'est donc pas une institution* mais l'exact contraire. L'institution est le résultat de l'affirmation d'une positivité dans le mouvement par l'éradication des différences singulières (donc la mort du mouvement en tant que tel). Cette immobilisation est gérée par certains membres du mouvement qui deviennent les bureaucrates fondateurs. Contrairement aux institutions, qui tentent de maintenir leur intégrité en dissimulant ce qui les contrarie (principe de falsification), l'Etat pratique l'ostentation de l'usurpation qui le fonde pour accroître son pouvoir. Il fait apparaître clairement son fonctionnement contradictoire, car la contradiction est son principe d'existence, de réalité. Il est, en tant qu'entité autonome, une menace pour les institutions qui tenteront de le dissimuler en développant une positivité, résultat d'un codage intensif. Ainsi, les solutions aux problèmes qu'elles se posent seront systématiquement les plus compliquées, car elles nécessitent un maximum de spécialistes (les esclaves de l'universel). Elles augmentent les possibilités de contrôle et permettent un renforcement des schèmes d'identification en vue du renfermement des individus dans les institutions. La complexité intériorise les tensions externes à l'intérieur des institutions, déposédant ainsi l'Etat d'une partie de son pouvoir spécifique au profit du pouvoir institutionnel. L'Etat devient donc ce par quoi les institutions se ressemblent toutes, ce qui rend possible une théorie institutionnelle. *Celui-ci manifestant dans et par les institutions la connaissance qu'il a de lui-même, on est*

en droit de se demander si la théorie institutionnelle n'est pas la théorie de la connaissance de l'Etat se pensant.

VI. — L'Etat futur de l'Etat : conjectures

Les institutions, en tant qu'institué, figure l'Etat pour qui elles deviennent la preuve de sa réalité. Jusqu'à présent, l'Etat, qui cherchait à se fonder comme concept « absolument concret », le faisait à travers l'institutionnalisation du plus grand nombre de mouvements. Il était, ou croyait être, le penseur de l'unité des différences, et faisant par la force cette unité, y trouvait la représentation de sa propre réalité.

Il en ira certainement de façon différente maintenant que l'Etat a trouvé dans la matière (nucléaire, informatique sous toutes ses formes) son principe d'existence. On peut prévoir, sous cette hypothèse, une révolution faite par lui qui correspondrait à la liquidation des institutions et à la mise en scène d'un mouvement perpétuel du social. L'Etat, trouvant dans la « nature » la légitimation de son existence, ne se constituerait plus d'un mouvement dont il usurpe sans cesse la dialectique, mais au contraire simulerait par le mouvement l'usurpation de sa propre existence étatique.

L'activité humaine, depuis des millénaires, a produit des représentations, dont les institutions sont de beaux exemples. Celles-ci ne seront bientôt plus, sous la coupe de l'Etat (devenu maître du temps et de l'espace qu'il peut maintenant anéantir), que le spectacle d'une activité désormais abolie. Comme réel, le social se perd. Il devient représentation de ce qu'il était, dans une mise en scène de l'Etat qui devient désormais le seul réel pensable.

L'Etat devenu démiurge des demi-vies, l'homme ne produit plus de représentation du monde. Il les combine, les assemble, les distribue, les cultive comme faisait l'homme du néolithique avec les plantes et les animaux. Face à la destruction absolue du monde et à l'accumulation infinie des représentations, n'y a-t-il plus de nouveautés possibles, de mouvement social initiateur d'autres organisations ? L'unité des Etats si mal commencée avec l'ONU se fera sur un projet de gestion cohérent de ces deux absolus (destruction et information). Parions que la rencontre catastrophique d'une arme nucléaire sur une banque de données sera la dernière apocalypse de l'histoire faite du mouvement des hommes. Là sera l'acte de fondation d'une humanité ruche, Ruche-Etat où l'homme sera l'exacte représentation des fonctions qu'il remplira.

...the first of these ...
...the second ...
...the third ...
...the fourth ...
...the fifth ...
...the sixth ...
...the seventh ...
...the eighth ...
...the ninth ...
...the tenth ...
...the eleventh ...
...the twelfth ...
...the thirteenth ...
...the fourteenth ...
...the fifteenth ...
...the sixteenth ...
...the seventeenth ...
...the eighteenth ...
...the nineteenth ...
...the twentieth ...
...the twenty-first ...
...the twenty-second ...
...the twenty-third ...
...the twenty-fourth ...
...the twenty-fifth ...
...the twenty-sixth ...
...the twenty-seventh ...
...the twenty-eighth ...
...the twenty-ninth ...
...the thirtieth ...

CONCLUSION

L'analyse institutionnelle, en tant que théorie, émerge au moment où la guerre d'Algérie se termine. Ses bases et ses références politiques s'enracinent dans cette période antérieure où l'institution nationale se voit remise en cause par la guerre de sécession menée par le FNL ; ce qui est en cause alors, c'est l'identité nationale comme principe plus ou moins inconscient d'adéquation entre le territoire et les structures politiques.

En Mai-juin 1968, on assiste à une « analyse institutionnelle généralisée ». Cette analyse remet en cause l'adéquation du système politique et de l'espace institutionnel.

Depuis, tous ceux qui s'étaient tenus relativement à l'écart du mouvement à cette époque ont réussi maintenant à accéder à des postes importants dans les institutions (mass media, radio, presse, édition, partis, organisations syndicales, églises et chapelles, université...) en se faisant passer — dans la plus pure tradition de l'ancien combattant ou de l'ancien résistant — pour les leaders du mouvement.

A travers ces carrières individuelles, ce qui est représenté, c'est le procès d'institutionnalisation du mouvement.

Ceci nous révèle que la période instituante de l'analyse institutionnelle est derrière nous, et que la production théorique de celle-ci est le produit de sa propre institutionnalisation. Ce phénomène est

perceptible à travers les mass media où de nombreux concepts de l'analyse institutionnelle sont souvent employés (le plus souvent détournés de leur sens premier). On entend ainsi parler de l'effet Beau-bourg, de l'effet Rocard, de l'effet Coluche... de l'institutionnalisation de telle ou telle réforme. Le terme même d'analyseur est repris (fréquemment dans le sens d'analyste). Bref, c'est ce que l'on appelle vulgairement la « récupération ». Ce livre n'échappe pas à ce mouvement. Les auteurs sont conscients que, en fixant dans cette collection les notions qu'ils ont présentées, ils participent au travail de l'institutionnalisation de l'analyse institutionnelle. Ce travail d'institutionnalisation s'est fait auparavant dans l'Université... Le fait que les institutionnalistes se sont appliqués à « rater » ce travail d'institutionnalisation (il n'y a pas de diplômes d'analyse institutionnelle, il n'y a pas de département d'analyse institutionnelle, en tant que telle, l'analyse institutionnelle n'a jamais été à l'origine de la création d'un seul poste comme cela a pu être le cas pour le structuralisme, la psychanalyse, la sociologie des organisations ou même le marxisme...) ne signifie pas qu'il n'ait pas eu lieu. Nous nous sommes appliqués à falsifier notre propre institutionnalisation pour continuer à croire à la pérennité de notre propre mouvement (effet Masoch). Soulignons pour terminer que cette institutionnalisation manquée par les institutionnalistes ne l'a pas été pour d'autres...

L'analyse institutionnelle, comme théorie, n'échappe pas à la mode, ou moins péjorativement à la tendance actuelle, de l'analyse généralisée. Rationalisme, déterminisme, criticisme et dialectique comme systèmes d'interprétation et d'explication se perdent. Ils laissent la place à l'analyse vulgaire

(dissection ininterrompue du corps social). L'homme politique, dans ce contexte, devient le pédagogue dissecteur. Il découpe les problèmes politiques et sociaux en infimes parcelles aussi incompréhensibles que le tout. Ces parcelles accessibles aux seuls spécialistes, eux-mêmes contrôlés par le jeu des institutions par le politique, produisent la vérité à laquelle on souhaite arriver.

L'analyse est donc bien le discours idéologique dominant. Elle fonde ses vérités sur des parties qu'elle détermine elle-même. Ce que l'on peut espérer, c'est que l'analyse institutionnelle, dans son souci de prendre en compte l'instituant, échappe partiellement à la mystification analytique.

La fascination que les institutionnalistes portent aux sciences exactes (logique, géométrie relativiste, physique, thermodynamique...) et à la science-fiction est le fruit du désir d'échapper à l'« analytique pur » dans l'espoir fou de réussir à produire des synthèses. Dans le champ des sciences humaines, c'est sur ce plan que l'analyse institutionnelle a apporté sa contribution la plus originale. Là encore, elle se trouve rejoint (Edgar Morin et son pseudo-discours de la complexité).

Le fait que l'institué en France est à un niveau de sophistication rare nous incite à penser que le pessimisme que nous manifestons ci-dessus doit être nuancé. En effet, il semble bien que, dans de nombreux pays, la revendication d'une analyse institutionnelle généralisée soit le moteur des mouvements sociaux qui les traversent, ou qui les traverseront.

Dans cet ouvrage, notre exposé a été surtout axé sur la théorie institutionnelle et la technique d'intervention institutionnelle. Nous avons laissé de côté les formes concrètes, particulières de l'institution. Le sujet aurait alors été inépuisable s'il avait

fallu parler des bars-tabacs, de l'armée, du car de ramassage scolaire, de l'hôpital, des juke-boxes, de Saint-Séverin, du Collège de France, de la SNCF, des Presses Universitaires de France, de la Cause freudienne, du *Canard Enchaîné*, de la FNSEA, de la Loi d'Orientation de l'Enseignement supérieur, de la crèche ou de la nourrice, de l'OCDE, de l'Unesco, de l'ONU, du Comecom, de la CGT, du PSU, de l'Internationale situationniste, de la franc-maçonnerie, du tiercé, du ministère des Postes et Télécommunications, du CUPPA à Toulouse, de l'OFAJ, du mariage, du droit romain, de la BNP, de Renault, de la Loi sur la Formation permanente, de la PUM à Reims, de Toyota, du Tour de France, de Bouchard Père & Fils, de la Sécurité sociale, du *Monde du Dimanche*, du lycée de Drancy, de celui de Charleville ou de cet autre de Marseille, du BDKJ en Allemagne fédérale, de l'École de Francfort, des Brigades rouges, du Programme atomique, du CNRS, de San Antonio ou d'Arsène Lupin, de la Société d'HLM ou d'ILN, de la mairie de Poilcourt-Sidney, des Grands Vins de Bordeaux, de l'enseignement du catéchisme en Grèce, de la physique quantique, du Club alpin français, de l'École du Louvre, de la Société des Bateaux-mouches, d'Apostrophe, du Quai des Orfèvres, des orfèvres de la place des Vosges, de la ligne bleue des Vosges, de la ligne Maginot, de la méthode Ogino, de la Bibliothèque vaticane, du syndicat « Solidarité », du musée de l'Hermitage, du Père-Lachaise, de perlimpinpin...



Bibliographie

Une bibliographie exhaustive sur l'analyse institutionnelle est parue dans *Perspectives de l'analyse institutionnelle*. Nous avons privilégié principalement ici des ouvrages actuellement disponibles. Cette bibliographie ne reprend donc pas systématiquement les ouvrages cités dans le corps de l'ouvrage.

- Altoé (S.), *Infâncias perdidas*, Rio de Janeiro, Xenon, 1990.
- Ardoino (J.), L'analyse multiréférentielle, in R. Hess et A. Savoye, *Perspectives de l'analyse institutionnelle*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988.
- Aubégny (J.), *L'établissement et ses évaluations*, Paris, Armand Colin, « Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation », 1992.
- Basaglia (F.) et al., *La majorité déviante*, Paris, « 10/18 », 1976.
- Boumard (P.), *Un conseil de classe très ordinaire*, Paris, Stock 2, 1978.
- Boumard (P.), Hess (R.), Lapassade (G.), *L'université en transe*, Paris, Syros, 1987.
- Boumard (P.), *Les savants de l'intérieur*, Paris, Armand Colin, « Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation », 1989.
- Castoriadis (C.), *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil.
- Castoriadis (C.), *Carrefour du labyrinthe*, Paris, Seuil, 3 vol., 1978-1987.
- Castoriadis (C.), *Domaines de l'homme*, Paris, Seuil, 1986.
- Castoriadis (C.), *Le monde morcelé*, Paris, Seuil, 1990.
- Chevallier (J.), L'analyse institutionnelle, in *L'institution*, ouvrage collectif sous la direction de J. Chevallier, Paris, PUF, 1981.
- Etienne (Y.), *Vers la pédagogie socianalytique*, thèse de troisième cycle de sciences de l'éducation, Université de Paris VIII, 1983.
- Fonvieuille (R.), *L'aventure du mouvement Freinet*, préface de R. Hess, Méridiens Klincksieck, coll. « Analyse institutionnelle », 1989.
- Fonvieuille (R.), Éléments pour une histoire de la pédagogie institutionnelle, in A. Savoye et R. Hess, *Perspectives de l'analyse institutionnelle*, Paris, Méridiens Klincksieck, coll. « Analyse institutionnelle », 1988.
- Fonvieuille (R.), *Naissance de la pédagogie institutionnelle*, Paris, Méridiens Klincksieck, coll. « Analyse institutionnelle » (à paraître).
- Gonzalez (F.), *Les dispositifs de la psychanalyse et de la socianalyse, étude comparative*, Paris VIII, 1983.
- Guattari (F.), *Psychanalyse et transversalité*, Paris, Maspero, 1974.
- Halbherr (P.), *IBM. Mythe et réalité*, Lausanne, P. M. Favre, 1987.
- Hess (R.), *La pédagogie institutionnelle, aujourd'hui*, Paris, Editions universitaires, 1975.

- Hess (R.), *Centre et périphérie, introduction à l'analyse institutionnelle*, Toulouse, Privat, 1978.
- Hess (R.), *Le temps des médiateurs, le socialyste dans le travail social*, Paris, Anthropos, 1981.
- Hess (R.), *La sociologie d'intervention*, Paris, PUF, 1981.
- Hess (R.), *Henri Lefebvre et l'aventure du siècle*, Paris, A.-M. Métailié, 1988.
- Hess (R.), *Le lycée au jour le jour, ethnographie d'un établissement d'éducation*, Méridiens Klincksieck, coll. « Analyse institutionnelle », 1989.
- Hess (R.), *L'analyse institutionnelle* (en coll. avec A. Savoye), Paris, PUF, « Que sais-je ? », n° 1968, 2^e éd., 1993.
- Imbert (F.), *L'Emile ou l'interdit de la jouissance ; l'éducateur, le désir et la loi*, Armand Colin, « Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation », 1989.
- Imbert (F.), *Vers une clinique du pédagogique*, Vigneux, Matrice, 1992.
- Kalaora (B.) et Savoye (A.), *La forêt pacifiée, les forestiers de l'école de Le Play, experts des sociétés pastorales*, Paris, L'Harmattan, 1986.
- Kalaora (B.) et Savoye (A.), *Les inventeurs oubliés, Le Play et ses continuateurs aux origines des sciences sociales*, Seyssel, Champ Vallon, 1989.
- Ladmiral (J.-R.) et Lipiansky (M.), *La communication interculturelle*, A. Colin, « Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation », 1991.
- Lamihi (A.), *Naissance de l'autogestion pédagogique : du groupe technique éducative au groupe de pédagogie institutionnelle*, thèse de doctorat, Paris VIII, 1991, sous la direction de R. Hess.
- Lapassade (G.), Lhotellier (A.) et This (B.), Les stages de formation psychosociologique, texte repris dans les actes du colloque *Le psychosociologue dans la cité*, publiés par la Fondation Royaumont, Paris, Epi, 1967.
- Lapassade (G.) et Lourau (R.), *Clefs pour la sociologie*, Seghers, 1971.
- Lapassade (G.), *L'autogestion pédagogique*, Paris, Gauthier-Villars, 1971 (épuisé).
- Lapassade (G.), *Groupes, organisations, institutions*, Paris, Gauthier-Villars, 1967, 3^e éd. 1974 (épuisé).
- Lapassade (G.), *Socialanalyse et potentiel humain*, Paris, Gauthier-Villars, 1975 (épuisé).
- Lapassade (G.), *L'ethnosociologie, les sources anglo-saxonnes*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1991.
- Lapassade (G.), *L'institution pédagogique*, Paris, Armand Colin, 1993.
- Laurent (D.), *La pédagogie institutionnelle*, Toulouse, Privat, 1982.
- Lefebvre (H.), *Le nationalisme contre les nations*, Paris, Méridiens Klincksieck, coll. « Analyse institutionnelle », 1988.
- Lefebvre (H.), *La somme et le reste*, 3^e éd. augmentée d'une bibliographie internationale de l'auteur et d'une préface de R. Lourau, Paris, Méridiens Klincksieck, coll. « Analyse institutionnelle », 1989.
- Lefebvre (H.), Perspectives de la sociologie rurale, *Cahiers internationaux de sociologie*, 1953, repris dans *Du rural à l'urbain*, Paris, Anthropos, 1970.
- Lefebvre (H.), *La vallée de Campan*, Paris, PUF, 1^{re} éd., 1963 ; 2^e éd., 1990.
- Lefebvre (H.), *La fin de l'histoire*, Minuit, 1970.
- Lefebvre (H.), *Du contrat de citoyenneté* (en collaboration), Paris, Sylleps et Péricope, 1990.
- Lefebvre (H.), *De l'Etat*, 4 vol. entre 1976 et 1978.
- Lefebvre (H.), *Le marxisme*, « Que sais-je ? », 23^e éd., 1990.

- Lefebvre (H.), *Le matérialisme dialectique*, PUF, « Quadrige », 1990.
- Lefebvre (H.), *La critique de la vie quotidienne*, Paris, L'Arche, 1947, 1962 et 1981 (3 vol. réédités).
- Lobrot (M.), *La pédagogie institutionnelle, l'école vers l'autogestion*, Paris, Gauthier-Villars, 1966.
- Lobrot (M.), *A quoi sert l'école ?*, Armand Colin, « Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation », 1992.
- Lourau (R.), *L'instituant contre l'institué*, Paris, Anthropos, 1969 (épuisé).
- Lourau (R.), *L'analyse institutionnelle*, Paris, Editions de Minuit, 1970.
- Lourau (R.), *Les analyseurs de l'Eglise*, Paris, Anthropos, 1972 (épuisé).
- Lourau (R.), *Sociologue à plein temps*, Paris, Epi, 1976.
- Lourau (R.), *Le gai savoir des sociologues*, Paris, UGE, « 10/18 », 1977.
- Lourau (R.), *L'état inconscient*, Paris, Minuit, 1978.
- Lourau (R.), *L'autodissolution des avant-gardes*, Galilée, 1980.
- Lourau (R.), *Le journal de recherche, matériau pour une théorie de l'implication*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988.
- Manero (R.), *L'institutionnalisation : introduction à une histoire de l'AI*, Paris VIII, 1987.
- Marchat (J.-F.), *L'apprentissage de l'expérimentation sociale*, thèse de sciences de l'éducation, Université de Paris VIII, 1989.
- Martin (A.), *Les mères folles de la place de Mai*, Paris, Renaudot & Cie, « Forum de l'histoire », 1989.
- Martin (A.), La force d'un analyseur historique : les mères de la place de Mai, in R. Hess et A. Savoye, *Perspectives de l'analyse institutionnelle*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988, p. 71-93.
- Marx (E.), Naissance d'une école d'intervention sociologique à l'université, in R. Hess et A. Savoye, *Perspectives de l'analyse institutionnelle*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988.
- Mühlmann (W.), *Messianismes révolutionnaires du Tiers Monde*, trad. franç. par J. Baudrillard, Paris, Gallimard, 1968.
- Oury (F.) et Vasquez (A.), *Vers une pédagogie institutionnelle*, Paris, Maspéro, 1967.
- Oury (F.) et Vasquez (A.), *De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle*, Paris, Maspéro, 1972.
- Oury (F.) et Pain (J.), *Chronique de l'école caserne*, Paris, Maspéro, 1972.
- Pain (J.), *Pédagogie institutionnelle et formation*, Micropolis, 1982.
- Perspectives de l'analyse institutionnelle*, ouvrage collectif sous la direction de R. Hess et A. Savoye, Paris, Méridiens Klincksieck, coll. « Analyse institutionnelle », 1988.
- Pochet (C.), Oury (F. et J.), « L'année dernière, j'étais mort... », *pédagogie et psychothérapie institutionnelle*, Vigneux, Matrice.
- Richir (M.), *Phénoménologie et institution symbolique*, Grenoble, Ed. J. Millon, coll. « Krisis », 1988, 384 p.
- Sartre (J.-P.), *Critique de la raison dialectique*, Paris, Gallimard, 1960.
- Savoye (A.), *Les débuts de la sociologie*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1993.
- Vancraeynest-Ghienne (A.), La découverte de l'établissement d'éducation. Vers un audit institutionnel ?, in R. Hess et A. Savoye, *Perspectives de l'analyse institutionnelle*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1988.
- Ville (P.), *La méthode socianalytique*, thèse, Paris VIII, 1978.